



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/24

ID : 031-213100662-20240404-DEC2024_11-AR

DÉCISION N° 2024-11 du 04 avril 2024

Portant

Demande de subvention – Acquisition d'un nouveau logiciel pour la médiathèque George Sand

Cédric MAUREL, Maire de Bessières,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses article L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 23 mai 2020, au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire ;

Vu la délibération n° 2021-01 en date du 21 janvier 2021 donnant délégation au Maire des attributions énoncées par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la médiathèque George Sand de la commune est le centre d'action culturelle pour tous de par son accessibilité géographique et tarifaire ;

Considérant que pour donner aux agents de la médiathèque les outils adaptés à leur pratiques professionnelles, il convient de solliciter une subvention auprès de l'État et du Conseil départemental de la Haute-Garonne pour acquérir un nouveau logiciel de bibliothèque ;

DÉCIDE

Article 1 : Sollicite l'État et le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour une subvention d'investissement la plus élevée possible pour l'acquisition d'un nouveau logiciel pour la médiathèque George Sand.

Article 2 : Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES (€ HT)		COUT SUBVENTIONNABLE (€ HT)		
Descriptif	Montant HT *	Descriptif	Montant HT *	
Etudes et Développement (AMO)	...	Etudes et Développement (AMO)
Matériel Informatique	...	Matériel Informatique
Matériel Numérique (tablettes, liseuses...)	...	Matériel Numérique (tablettes, liseuses...)
Matériel Audiovisuel (vidéoprojecteur, écran TV, sonorisation...)	...	Matériel Audiovisuel (vidéoprojecteur, écran TV, sonorisation...)
Logiciel de bibliothèques	1500	Logiciel de bibliothèques	1500	1500
Système antivol	...	Système antivol
Migration de bases de données	500	Migration de bases de données	500	500
Rétroconversion	...	Rétroconversion
Equipement RFID	...	Equipement RFID
Connectique (Wifi, filaire, RFID)	500	Connectique (Wifi, filaire, RFID)	500	500
Portail et Site Internet	550	Portail et Site Internet	550	550
Formation	1400	Formation	1400	1400
Livraison et Installation	...	Livraison et Installation
Maintenance	...	TOTAL PREVISIONNEL		4 450,00 €
Extension de garantie	...	RESSOURCES (€ HT)		
Transport	...	Descriptif	Montant HT	%
Prestations extérieures de médiation numérique	...	Fonds propres et/ou Emprunt (% du coût total)	890	20 %
Consommables	...	Etat - DGD (% du coût subventionnable)	2447,5	55 %
TOTAL PREVISIONNEL	4 450,00 €	Département (% du coût total)	1112,5	_%
		Région	...	_%
		FEDER	...	_%
		LEADER	...	_%
		DSIL	...	_%
		DETR (sur coût non éligible Etat - DGD)	...	_%
		Autre	...	_%
		TOTAL PREVISIONNEL **	4 450,00 €	

* Les montants indiqués doivent correspondre aux devis fournis
 ** Le total des ressources doit être égal au total des dépenses et non au total du coût subventionnable

Article 3 : Monsieur le Maire et le Comptable du Service de Gestion Comptable de Grenade sont chargés de l'exécution de la présente décision, qui fera l'objet des mesures de publication habituelles. Copie conforme sera adressée Monsieur le Préfet de Haute-Garonne.

Article 4 : La présente décision est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans le délai de deux mois à compter de son affichage et de sa notification.

Fait à Bessières, le 04 avril 2024

Le Maire,



Cédric MAUREL

Certifié exécutoire

Compte tenu de l'affichage en date du : 09/04/24

Reçu en préfecture le : 09/04/24